Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260617-D_2026_086-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 17 juin 2026

Date de convocation :
11 juin 2026

Nombre de membres :
En exercice : 31
Présents : 25
Procurations : 5
Nombre de votants : 30

Secrétaire de séance :
Madame Noémie BROSSAULT

Le dix-sept juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle du conseil, sur la convocation qui lui a été adressée par le Président, Monsieur Thierry BURLOT.

PRESENTS :
Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC, Monsieur Paul BONDOT, Madame Noémie BROSSAULT, Monsieur Hugues BRAULT, Mesdames Catherine CABOT, Christine COLAS, Marianne DAIGNAN, Messieurs Bruno DESLANDES, Bruno FONTAINE, Mesdames Martine GUENEGANT, Nolwenn GUILLOU, Messieurs Philippe FOURNEYRON, Dylan LEMOINE, Clément LE RICOUSSE, Madame Valérie LEROY, Monsieur David MACE, Madame Marie-Claire MERVIN, Monsieur Michel MOREL, Mesdames Hélène REUX, Muriel ROLLAND, Monsieur Philippe ROULLE, Mesdames Sylvie SARDIN, Véronique SALZE-LOZAC'H, Messieurs Frédéric SOHIER, Kévin STEINBACHER.

AVAIENT DONNE POUVOIR :
Monsieur Jacques ERTLE à Madame Hélène REUX; Madame Evelyne GAUTIER LE BAIL à Monsieur Michel MOREL, Monsieur Olivier PERSON à Madame Valérie LEROY, Monsieur Arnaud SALMON à Madame Martine GUENEGANT, Madame Véronique SALZE-LOZAC'H à Monsieur Philippe ROULLE.

ABSENTE EXCUSEE :
Madame Françoise RIOU.

Délibération n° 2026-086
Affectation de résultats 2025

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-5 ;
Vu la nomenclature M57 et M49 ;
Vu les délibérations du 26 février 2026 décidant de la reprise anticipée des résultats provisoires et de leur affectation pour tous les budgets gérés par la communauté de communes,
Vu l'approbation des comptes financiers uniques,

Considérant que le conseil communautaire doit confirmer l'affectation des résultats définitifs,

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260617-D_2026_086-DE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (25 POUR 1 CONTRE 1 abstention LEMOINE)

- **ADOPTE** l'affectation de résultat 2025 des sections de fonctionnement telle qu'exposée ci-dessous.

BUDGET	RÉSULTAT section fonctionnement 2025	AFFECTATION	
		Section de fonctionnement Article 002	Section d'investissement Article 1068
Budget principal	+5 534 451,68 €	5 534 451,68 €	0 €
Pôle collecte et valorisation des déchets	+ 1 915 119,06 €	1 400 000,00€	515 119,06 €
SPANC	+ 18 985.23 €	18 985,23 €	0 €
GEMAPI	+ 158 174,30 €	116 092,61 €	42 381,69 €
Budgets des parcs d'activité	PAS D'AFFECTATION DU RESULTAT		

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, le 17 juin 2026

Le Président,
Thierry BURLOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE